

L'an deux mil quatorze, le vingt mai à 18 H 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de présents :	21
Nombre de votants :	23
Date de la convocation :	15 mai 2014
Date d'affichage du compte-rendu :	26 mai 2014

PRESENTS : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :
Mme GRAVIER Maria Del Mar qui donne procuration à Mme GUYET Jocelyne
Mme ROSSETTO Annie qui donne procuration à Mme RIDUET Eloïse

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

I – PRÉVENTION ROUTIÈRE : Désignation d'un Conseiller Municipal.

II – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE : Commission d'Appel d'Offres – Groupement de commandes transports scolaires, périscolaires et extrascolaires : désignation d'un délégué.

III – INFORMATIQUE : Dématérialisation des actes administratifs – Changement de tiers de télétransmission.

IV – COMPTABILITÉ :

4.1. – Décision modificative n° 03/2014.

4.2. – Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité.

V – AFFAIRES FONCIÈRES : Indemnités d'éviction - Bail de location à ferme.

VI – PERSONNEL COMMUNAL : Transformation de poste.

VII – MOTION : Défense de l'Hôpital Public de Dole.

VIII – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Mise à jour.

QUESTIONS DIVERSES

QD N° 1 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : proposition d'une liste de commissaires à Madame la Directrice du Pôle Fiscal.

QD N° 2 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE CRÈCHE DE SAINT YLIE (SIVU Crèche).

QD N° 3 – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE – Désignation d'un délégué au transport.

QD N° 4 – AFFAIRES SCOLAIRES : Réforme des rythmes scolaires – Demande de report à l'année scolaire 2015-2016.

INFORMATION DIVERSE

- Commissions extra-communales.

I – PRÉVENTION ROUTIÈRE : Désignation d'un Conseiller Municipal.

Le Conseil Municipal,

- **DÉSIGNE** à l'unanimité :

Mme GUIBELIN Marie-Rose pour représenter la commune auprès de l'association Prévention Routière.

II – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE : Commission d'Appel d'Offres – Groupement de commandes transports scolaires, périscolaires et extrascolaires : désignation d'un délégué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉSIGNE** à l'unanimité :
- Mr COULON Serge, titulaire
- Mme PERRON Agnès, suppléante

au sein de cette Commission d'Appel d'Offres ad hoc.

III – INFORMATIQUE : Dématérialisation des actes administratifs – Changement de tiers de télétransmission.

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** à l'unanimité le Maire à signer la nouvelle convention entre la Commune et la Préfecture, portant sur la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité,

IV – COMPTABILITÉ :

4.1. – Décision modificative n° 03/2014.

Le Conseil Municipal,

- **ADOpte** à l'unanimité la décision modificative n° 3/2014 telle que présentée ci-dessous.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

Chapitre 27	Article 27638	VRD	- 5 599.00 Euros
Chapitre 20	Article 2031	VRD	+ 900.00 Euros
Chapitre 10	Article 10223	00	+ 4 699.00 Euros

4.2. – Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE à la majorité** (12 Voix pour, 0 voix contre, 11 abstentions).
 - o de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil,
 - o d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 50 % par an à compter du renouvellement de l'assemblée délibérante.

V – AFFAIRES FONCIÈRES : Indemnités d'éviction - Bail de location à ferme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** que la Commune indemniserà l'EARL CHARPIOT pour la reprise des terrains situés lieu-dit « Les Champs de la Croix » et **AUTORISE** le Maire à conclure un bail à ferme pour les parcelles restant exploitées par l'agriculteur.

VI – PERSONNEL COMMUNAL : Transformation de poste.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE à l'unanimité** de transformer un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe en poste d'Agent de Maîtrise à compter du 1^{er} mars 2014.

VII – MOTION : Défense de l'Hôpital Public de Dole.

Le Maire informe le Conseil qu'il a été sollicité par le Collectif de défense de l'Hôpital Public de Dole, constitué en février 2014.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Franche Comté a déjà supprimé des services et des lits au cours des dernières années et a décidé de fermer le service réanimation en juin 2014, mais la fermeture effective a été décidée par le Directeur de l'Hôpital de Dole au 20 mars 2014. Un projet de départ du bloc opératoire est également envisagé.

Le Conseil de Surveillance de l'Hôpital a donné un avis négatif au déménagement du bloc opératoire, mais ce déménagement est toujours d'actualité.

La Municipalité damparisienne a toujours affirmé son attachement au service public hospitalier de qualité et de proximité. Le Maire rappelle aux élus la délibération du Conseil du 27 mai 2008, dans laquelle les élus se prononçaient pour le maintien du service public du Centre Hospitalier Général Louis Pasteur de Dole avec tous les services, toutes ses spécialités et tous ses personnels, et souhaitait que les Maires de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole se mobilisent.

C'est pourquoi le Maire propose aux élus :

- De REFUSER le départ des lits de réanimation, et à tout le moins un moratoire immédiat sur ce départ,
- De DEMANDER LE MAINTIEN du bloc opératoire sur le site de l'Hôpital Pasteur,
- De DEMANDER LE MAINTIEN de toutes les spécialités médicales actuelles à l'Hôpital Pasteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte à l'unanimité** la motion proposée par le Maire.

VIII – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Mise à jour.

Le Maire précise que, suite aux élections municipales du 23 mars 2014, il convient de mettre à jour la liste des Conseillers Municipaux inscrits au Plan Communal de Sauvegarde.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE à l'unanimité** les modifications du Plan Communal de Sauvegarde.

QUESTIONS DIVERSES

QD N° 1 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : proposition d'une liste de commissaires à Madame la Directrice du Pôle Fiscal.

Le Conseil Municipal, suggère que soient désignés les délégués parmi la liste suivante :

N°	COMMISSAIRES TITULAIRES
1	Colette MONIER
2	Colette BIENATI
3	Annie SANTA-CRUZ-SESTIER
4	Michel COMMARET
5	Claude METRAILLE
6	Jacques CHEVRIAUX
7	Serge COULON
8	Mireille RAUCH
9	Dalila MEHAMEDI
10	Jean-François PERRIN
11	Christian GUICHARD
12	Magali SAUCE
13	Marie-Odile LEGOIX
14	David ROUARD
15	Cyriel CRETET
16	Marie-Rose GUIBELIN

N°	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
1	Nathalie GUYOT
2	Damien CHAPUIS
3	Jacques LOMBARD
4	Mr le Directeur Usine Solvay
5	Dominique LESCOFFIT
6	Jean-Pierre GIRARDOT
7	André ALBERTINI
8	Christian GRAS
9	Jean-Michel BUSSIÈRE
10	Michel CARREY
11	Jean-Noël DALOZ
12	
13	
14	
15	
16	

QD N° 2 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE CRÈCHE DE SAINT YLIE (SIVU Crèche)

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE à l'unanimité** que Mr GRAS Christian devienne délégué suppléant et que Mme MEHAMEDI Dalila devienne déléguée titulaire au sein du SIVU Crèche.

QD N° 3 – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE – Désignation d'un délégué au transport.

Le Conseil Municipal, **DÉSIGNE à l'unanimité**, Mr GUICHARD Christian comme délégué référent transport.

QD N° 4 - AFFAIRES SCOLAIRES : Réforme des rythmes scolaires – Demande de report à l'année scolaire 2015-2016.

Le Conseil Municipal,

- **SOLLICITE à l'unanimité** une nouvelle fois le report à la rentrée scolaire 2015 – 2016 de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil périscolaire sur chaque site concerné.
- **AUTORISE** le Maire à informer le directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura, de son souhait de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2015.
- **S'ENGAGE**, en cas de non possibilité de report, à étudier dans les meilleurs délais les nouvelles possibilités d'assouplissement qui pourraient être offertes par le ministère de l'éducation nationale.

INFORMATION DIVERSE

Commissions extra-communales

A l'occasion de la mise en place du nouveau Conseil Municipal, deux commissions sont ouvertes à tous les citoyens damparisiens :

- 1 "**Vie communale**" : Social, culture, éducation, citoyenneté, égalité femmes-hommes, sport, vie associative.
- 2 "**Urbanisme – Travaux – Accessibilité / Environnement – Cadre de vie – Développement durable**"

Le Maire précise que ces commissions, animées par les adjoints seront réunies dans leur entité plénière en cours d'année et que ponctuellement, sur certaines questions, elles pourront être amenées à travailler en formation restreinte. Une information sera faite dans le prochain magazine municipal

Séance levée à 19 h 45